

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Tour de France des régions – Grand Est Réunion « Grand public » - Metz, le 05/01/2023 Synthèse de la réunion

1. Discours introductifs

Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition énergétique

Cette concertation a pour objectif de contribuer à l'élaboration du projet de loi énergie-climat (LPEC), qui sera présentée au Parlement mi-2023 et qui vise à projeter la construction de notre avenir énergétique dans les prochaines années.

Elle intervient dans un contexte de changement climatique et d'une crise énergétique qui nous touche particulièrement, parce que nous sommes massivement dépendants des énergies fossiles. Dans ce cadre, le Gouvernement a l'ambition de faire de la France le premier pays industriel à sortir de sa dépendance aux énergies fossiles. Pour cela, il faudra augmenter la production d'électricité, mais aussi réduire notre consommation d'énergie, ce qui concerne tous les citoyens.

La stratégie envisagée repose sur 4 piliers principaux : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique, l'accélération des énergies renouvelables et la relance d'un programme nucléaire.

Pour décider de ces grands choix de société, nous avons donc lancé cette concertation, où les avis exprimés sont cruciaux. Le gouvernement, avec l'appui de la Commission Nationale du Débat Public, s'engage à prendre en compte méthodiquement toutes vos expressions, à répondre à ces expressions et à communiquer ces éléments au Conseil National de la Refondation et aux parlementaires afin de nourrir leurs travaux.

La concertation se déroule selon plusieurs modalités :

- une consultation en ligne sur le site internet de la concertation ;
- un Tour de France des régions, qui fait étape aujourd'hui à Metz ;
- un Forum des Jeunesses du 19 au 22 janvier 2023, car c'est cette génération sera la plus concernée par nos décisions collectives.

Enfin, l'association des territoires est aussi un facteur important. Il ne faut pas opposer grandes villes et ruralités et chaque région peut apporter une contribution différente, fondée sur sa réalité du terrain, à notre neutralité carbone et à notre indépendance énergétique.

Je vous souhaite de bons débats.

François GROSDIDIER, Vice-Président du Conseil Régional Grand Est, maire de Metz et président de l'Eurométropole de Metz

Nous sommes heureux et fiers d'accueillir cette réunion à Metz, qui est très engagée et ambitieuse sur les sujets environnementaux et énergétiques.

Notre avenir énergétique se décide maintenant



La région est un maillon clé pour assurer le lien entre l'Etat et les collectivités locales, alors que les citoyens ont besoin de relais plus proches d'eux. Ils sont parfois perdus et ont besoin d'être entendus, car ils sont concernés au plus haut point dans leur quotidien par les questions énergétiques. Il nous appartient, élus des collectivités et responsables de l'Etat, de considérer la demande de nos administrés, comme vous le faites avec cette concertation.

Nous avons aussi des outils locaux comme le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) du Grand Est ou le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Metz Métropole. Ces plans et cette concertation partagent les mêmes enjeux visant à obtenir l'adhésion et l'engagement des citoyens et à enclencher un élan collectif pour préserver non seulement l'environnement, mais aussi l'humanité.

Sophie MOURLON, directrice de l'énergie, Direction générale de l'énergie et du climat, ministère de la transition énergétique

Cette concertation a pour objectif de mettre en débat les enjeux de la transition énergétiques pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et sortir de la dépendance aux énergies fossiles.

La réflexion se décline en trois thèmes :

- Comment adapter notre consommation ?
- Comment satisfaire nos besoins en électricité et en énergie ?
- Comment planifier mettre en œuvre la transition énergétique ?
-

Toutes les contributions sont collectées. Elles feront l'objet d'une synthèse et d'un bilan par les garants, puis d'une réponse du Gouvernement, qui sera rendue publique et présentée au Parlement avant l'examen du projet de loi au Parlement.

Ilaria CASILLO, Vice-Présidente de la CNDP, garante de la concertation

La CNDP encadre cette concertation. Elle rédigera et restituera sa synthèse en observant un devoir de neutralité et d'indépendance. Nous recueillerons donc exhaustivement toutes les expressions, sans les juger ou les hiérarchiser.

2. Présentation de l'étude « Transitions 2050 » de l'ADEME, de l'étude « Futurs énergétiques 2050 » de RTE et des chiffres clés Grand Est

Diffusion de la vidéo de présentation de l'étude « Transition(s) 2050 » :
https://www.youtube.com/watch?v=XER_OpLx0Qs

Cédric LEONARD, RTE

RTE a publié fin 2021 l'étude « Futurs énergétiques 2050 » présentant différents scénarios de mix de production électrique qui permettent d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et de sortir des énergies fossiles. L'enjeu consiste donc à remplacer ces énergies fossiles, qui représentent plus de 60 % de l'énergie consommée aujourd'hui, par une énergie décarbonée.

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Pour y parvenir, il faut d'abord consommer moins d'énergie, à hauteur de 40 % dans les scénarios étudiés. Par ailleurs, tous les scénarios induisent une augmentation de la production d'électricité. Les scénarios se divisent en deux familles :

- les scénarios avec construction de nouveaux réacteurs nucléaires ;
- les scénarios sans nouveaux réacteurs nucléaires, qui tendent vers un mix composé entièrement d'énergies renouvelables.

Le rapport complet détaille l'analyse technique, économique, environnementale et sociétale des différents scénarios. Sur le plan économique, les scénarios sans nouveaux réacteurs sont sensiblement plus coûteux, car ils nécessitent plus de moyens de stockage et d'évolution des réseaux.

Dans tous les cas, les coûts du système électrique global augmenteront légèrement, mais ils resteront relativement maîtrisés (de l'ordre de 15%).

David MAZOYER, Directeur Régional Adjoint de la DREAL Grand Est

La consommation en Grand Est est en baisse depuis 2012, mais elle reste supérieure à la moyenne nationale. Cela s'explique par le secteur industriel particulièrement développé dans la région et par la consommation plus importante dans le domaine du bâtiment du fait d'un climat rigoureux.

Sur la production, les EnR représentent déjà 39 % de la production d'énergie primaire en Grand Est, contre 24 % en France, et le nucléaire 58 %, contre 75 % en France.

Le SRADDET Grand Est fixe pour objectif de devenir en 2050 une région à énergie positive et bas carbone. A ce jour, le Grand Est est déjà la 1^{ère} région de France sur le biogaz, la 2^{ème} sur l'éolien et la 5^{ème} sur le photovoltaïque.

3. Échanges avec les participants

Un participant

Le solaire thermique et l'hydrogène naturel n'ont pas été évoqués. Par ailleurs, quels sont les engagements du gouvernement sur la mise en œuvre des résultats de la concertation ?

Sophie MOURLON

Nous identifions 3 enjeux dans la politique énergétique : la sécurité de l'approvisionnement, la décarbonation et le coût pour les citoyens. Le solaire thermique individuel a bien sûr vocation à faire partie du mix. En revanche, son potentiel reste limité au regard de quantité d'énergie nécessaire en 2050.

Agnès PANNIER-RUNACHER

La vision portée par le gouvernement est un mix entre les EnR et le nucléaire. Un mix 100 % EnR est plus coûteux et requiert la mobilisation de plus d'espaces, notamment des terres agricoles. De plus, le nucléaire a un bilan carbone meilleur que toutes les EnR à l'exception de l'hydraulique et il est

Notre avenir énergétique se décide maintenant



nécessite moins de matières premières. Après, il soulève deux problématiques sur la gestion des déchets nucléaires et la sûreté des installations.

Concernant la deuxième question, les expressions émises dans la concertation seront prises en compte par le gouvernement et les parlementaires. Nous préparerons une réponse à la synthèse qui sera réalisée par les garants.

Un participant

La pollution et la biodiversité n'ont pas été mentionnées dans les aspects environnementaux. Par ailleurs, je constate que l'ADEME et les commissions sur la stratégie bas carbone ne font jamais appel à une analyse du cycle de vie complet, en prenant en compte les usages, comme critère d'évaluation. Je ne comprends pas ce retard.

Une participante

Rapprocher l'heure légale de l'heure solaire permettrait de diminuer la consommation d'énergie, notamment pour les usages thermiques et la mobilité.

Une participante

Le gouvernement appelle les citoyens à la sobriété, mais qu'en est-il des grands émetteurs de CO2 que sont l'agriculture et l'industrie par exemple ?

Sur les EnR, la méthanisation prend de l'importance dans le Grand Est, en empiétant néanmoins sur l'agriculture. Le fourrage part par exemple dans les méthaniseurs. En outre, l'ADEME n'a pas réalisé une analyse complète des cycles de vie sur la méthanisation.

Sophie MOURLON

Il n'existe pas de mode de production d'énergie sans impact. C'est pourquoi le premier pilier de la stratégie est la sobriété énergétique. Ensuite, beaucoup d'analyses en cycle de vie sont réalisées par l'ADEME, mais elles ne sont effectivement pas pondérées par les usages.

Sur l'heure d'été, des discussions ont lieu à l'échelle européenne. Je n'ai pas en tête les dernières évaluations, mais nous notons le point.

Agnès PANNIER-RUNACHER

L'industrie a réduit de 40 % ses émissions de CO2 depuis 1995, au prix de la désindustrialisation. En parallèle, l'empreinte carbone de nos importations a augmenté de 17 %. Nous souhaitons donc combiner réindustrialisation du pays et baisse de la trajectoire carbone.

Sur l'agriculture, il existe deux sources d'émissions de CO2. D'une part, il faut réduire l'usage d'engrais azotés, mais il n'existe pas toujours des alternatives. D'autre part, il faut trouver un équilibre pour diminuer les émissions liées à l'élevage tout en préservant ce secteur, notamment pour notre souveraineté alimentaire.

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Par ailleurs, la biodiversité est bien prise en compte dans les simulations et scénarios de RTE, mais il n'était pas possible de résumer une étude de 1 000 pages en 10 minutes.

4. Restitution des ateliers

Les participants ont travaillé pendant en atelier sur les questions suivantes :

- Sur le thème de la consommation d'énergie : Qu'êtes-vous prêts à faire collectivement pour diminuer la consommation d'énergie au niveau régional ? Comment pouvez-vous être accompagnés pour réduire la consommation d'énergie ?
- Sur le thème de la production d'énergie : Quel mix énergétique souhaitez-vous ? Avec quelles implications pour votre territoire en matière d'infrastructures de production d'énergie et d'électricité décarbonée ? Quelle solidarité territoriale entre les régions qui produisent le plus et celles qui consomment le plus ?

Restitution sur le thème « consommation »

Rapporteur n°1

Notre groupe propose les mesures suivantes : arrêter la construction d'infrastructures routières, accompagner les citoyens pour faire les bons choix grâce à un « carbone score » similaire au Nutri-Score et mettre en place un accompagnement des citoyens pour réaliser des travaux d'isolation plus efficaces. L'idée d'un service public des diagnostics de performance énergétique (DPE) a aussi été émise, mais elle n'a pas fait consensus.

Rapporteur n°2

Nous avons retenu trois thématiques : des actions sur le bâti, sur les déplacements et sur le changement des comportements des citoyens. Il faut fournir des outils pour aider les citoyens à modifier leurs habitudes de consommation, comme un outil de comparaison par rapport aux moyennes de consommation.

Rapporteur n°3

Nous nous sommes concentrés sur la thématique du développement des réseaux de transports en commun, pour les personnes et pour les biens. Il faut favoriser la mobilité en limitant l'impact énergétique, en proposant un mix de transports, des possibilités d'intermodalités et un réseau global efficient.

Sophie MOURLON

Le bâtiment et le transport sont des priorités récurrentes. Le sujet de l'accompagnement des citoyens sur la rénovation énergétique revient beaucoup aussi. L'ADEME publie énormément d'informations. A travers ces réunions régionales, nous constatons néanmoins qu'il est nécessaire de rendre ces informations encore plus accessibles.

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Rapporteur n°4

Nous avons choisi d'axer notre réflexion sur le bâtiment. Nous proposons une approche globale sur la consommation énergétique des bâtiments avec 4 points : auditer pour identifier les besoins énergétiques, rendre les bâtiments plus performants, améliorer l'usage avec l'intégration d'intelligence artificielle par exemple, conditionner les financements à des niveaux d'efficacité énergétiques.

Rapporteur n°5

Nous avons retenu 3 idées plutôt transversales : la nécessaire connaissance préalable grâce au diagnostic, la nécessité d'une approche très pragmatique, l'accompagnement à travers la stabilisation et la simplification des dispositifs existants.

Rapporteur n°6

Nous proposons 3 priorités d'action : informer et sensibiliser les consommateurs sur leviers d'action leur permettant d'agir sur les économies d'énergie, rationaliser l'aménagement territorial en cohérence avec les enjeux énergétiques, favoriser et industrialiser la rénovation performante des bâtiments.

Sophie MOURLON

La question du pragmatisme est très intéressante, mais il faut l'articuler avec l'objectif ambitieux de réduire la consommation énergétique de 40 %, qui impose d'agir à des rythmes que nous n'avons jamais connus.

Restitution sur le thème « production »

Rapporteur n°7

Nous nous sommes accordés sur la proposition d'un mix équilibré reposant sur la sobriété et la prise en compte des réalités territoriales, qui s'articule autour de 3 axes : tenir compte des potentiels, accélérer le transfert technologique, notamment sur l'hydrogène vert, et mener une concertation avec les acteurs territoriaux et les développeurs.

Rapporteur n°8

Pour nous, il faut adapter la production des EnR aux usages, en particulier pour la chaleur et la mobilité. Nous recommandons donc de développer la production dans les territoires : géothermie, biomasse, biocarburants, pompes à chaleur, solaire thermique. Sur le mix énergétique, nous recommandons de développer au maximum les EnR, en ayant une approche systémique du développement des filières afin de limiter leur impact sur l'eau, l'air, le sol et la biodiversité.

Rapporteur n°9

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Nous avons souhaité mettre en avant un mix énergétique adapté aux besoins du territoire et aux ressources, une solidarité énergétique des territoires à toutes les échelles et le développement de solutions de stockage.

Sophie MOURLON

Je note une convergence vers un mix énergétique équilibré, qui apparaît aussi comme la meilleure solution d'un point de vue technique.

Sur les EnR, la biomasse est limitée et il ne faut pas mettre l'énergie en concurrence avec l'alimentation notamment.

L'hydroélectricité a également un énorme impact sur la continuité des cours d'eau. Le potentiel exploitable avec un impact limité a déjà été très équipé.

Enfin, la solidarité existe à toutes les échelles, mais l'enjeu est de consolider des réseaux. Ce n'est pas un sujet administrativement, mais c'est un sujet technique.

Rapporteur n°10

Nous avons convergé sur un mix énergétique adapté au territoire. D'abord, il convient de mettre l'accent sur la nécessité d'outiller les territoires en matière d'ingénierie et de préserver les espaces agricoles en privilégiant les enjeux alimentaires. Ensuite, il faut organiser une planification adaptée, permettant de valoriser les filières locales. Enfin, un travail doit être mené sur les modèles économiques, notamment pour le biogaz, et sur des souplesses administratives supplémentaires.

Rapporteur n°11

Premièrement, nous préconisons le développement d'un mix énergétique équilibré, ayant pour enjeu de simplifier et d'accélérer l'instruction des dossiers, tout en tenant compte des enjeux environnementaux et de la biodiversité. Deuxièmement, nous proposons de développer l'autonomie en termes de production et de consommation et de prioriser la consommation de foncier pour la production des EnR. Troisièmement, il faut travailler sur la formation des professionnels, le développement de compétences dans les entreprises et le développement des connaissances des particuliers.

Rapporteur n°12

Nous avons retenu 3 idées majeures : faire évoluer et assouplir les règles, pour permettre notamment l'autoconsommation, optimiser l'existant en matière de production tout en diversifiant les sources de production et en respectant les terres agricoles et la biodiversité, développer et adapter la formation des filières énergétiques.

Sophie MOURLON

Notre avenir énergétique se décide maintenant



La planification est un point extrêmement important et une demande forte des élus. Néanmoins, il ne faut pas attendre un plan parfaitement ficelé faisant consensus pour agir. Nous avons aussi besoin de pragmatisme, comme vous l'avez souligné précédemment.

Concernant l'autoconsommation, un système d'îlots autonomes n'est pas le plus efficace. Il faut rechercher un équilibre entre interdépendance et autonomie.

Enfin, la formation est effectivement un point central de la politique énergétique.

5. Conclusion

Sophie MOURLON

Pour conclure, je remercie tous les participants pour leurs contributions et je remercie la DREAL pour l'organisation de cette manifestation.

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Tour de France des régions – Grand Est Réunion « Jeunes » - Metz, le 05/01/2023 Synthèse de la réunion

Ont participé à cette réunion une quarantaine d'étudiants de l'université de Lorraine, de l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Metz et de l'IUT de Metz.

1. Propos introductifs

Sophie MOURLON

La transition énergétique est un sujet d'actualité et l'atteinte de la neutralité carbone est le défi du siècle. Pour la première fois, la programmation pluriannuelle de l'énergie sera précédée d'un débat parlementaire en 2023.

Pour préparer cet exercice, nous menons cette concertation nationale, qui vise à mettre en débat les enjeux de la transition énergétiques pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et sortir de la dépendance aux énergies fossiles.

La concertation porte sur 3 thèmes :

- Comment adapter notre consommation ?
- Comment satisfaire nos besoins en électricité et en énergie ?
- Comment planifier, mettre en œuvre et financer la transition énergétique ?

Toute la matière produite dans les différentes réunions sera recueillie. Un comité de garants issus de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) réalisera une synthèse de la concertation, à laquelle le Gouvernement s'est engagé à répondre. L'ensemble sera présenté au Parlement, et rendu public, avant le débat sur le projet de loi pour éclairer le travail des parlementaires.

Isabelle JARRY, garante de la concertation

La CNDP est une autorité administrative indépendante, qui fait valoir le droit constitutionnel des citoyens de participer à l'élaboration de tout un nombre de projets. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette concertation voulue par le gouvernement. Nous restituerons exhaustivement toutes les contributions et tous les arguments qui ressortiront de ces discussions.

2. Objectifs de la rencontre, études prospectives et chiffres-clés

Diffusion de la vidéo de présentation de l'étude « Transition(s) 2050 » :
https://www.youtube.com/watch?v=XER_OpLx0Qs

Diffusion de la vidéo de présentation de l'étude « Futurs énergétiques 2050 » :
https://www.youtube.com/watch?v=ok31_F_2_I0

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Thierry MARY, Chef du service Transition Énergétique Climat Construction Logement Aménagement de la DREAL Grand Est

En Grand Est, la consommation d'énergie a baissé de 6 % entre 2012 et 2019. Elle est cependant plus importante qu'au national, parce que le climat est plus rigoureux et le secteur industriel est plus développé qu'ailleurs en France.

Concernant la production, le nucléaire est majoritaire à 58 %, mais en baisse. A l'inverse, la production des énergies renouvelables est en croissance significative et elle représente 39 %, contre 24 % en France.

Le SRADDET Grand Est fixe pour objectif de devenir en 2050 une région à énergie positive et bas carbone. Cette cible implique de diminuer la consommation d'énergie de 55 % et de multiplier la production d'EnR par 3,2 par rapport à 2012.

Dans tous les scénarios, il sera de toute façon nécessaire d'accélérer le développement des EnR, mais de façon maîtrisée, car toutes les productions énergétiques ont des impacts.

3. Temps d'échange collectif avec les étudiants

Un participant

Pensez-vous que l'incitation sera suffisante pour tenir les objectifs ou faudra-t-il envisager des interdictions et des obligations ?

Sophie MOURLON

L'équilibre entre les libertés individuelles et la contrainte collective est une question centrale. Pour l'instant, nous utilisons déjà les deux leviers de façon équilibrée et nous ne nous limitons pas à de l'incitation. Par exemple, nous avons longtemps incité à rénover les bâtiments. En 2028, il sera simplement interdit de mettre en locations les logements insuffisamment rénovés. De même, l'interdiction des véhicules thermiques à la vente est prévue au niveau européen.

Un participant

Comment est-ce envisageable au regard de l'état du parc électrique national et du déclin du nucléaire ?

Sophie MOURLON

Pour sortir des énergies fossiles, qui représentent deux tiers du mix actuel, il faut électrifier. Nous devons réduire la consommation d'énergie, tout en augmentant la part de l'électricité dans le mix. Il faudra donc construire de nouvelles unités de production électrique, à travers les EnR ou le nucléaire. Les scénarios intègrent bien les besoins d'électricité pour les voitures. En outre, un véhicule électrique est plus efficace qu'un véhicule thermique, ce qui contribue à réduire la consommation d'énergie.

Un participant

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Je n'ai cependant jamais entendu parler de recherches sur des véhicules électriques agricoles. C'est un risque pour la production agricole.

Sophie MOURLON

L'électricité se développe dans plusieurs secteurs. Il existe aujourd'hui des machines agricoles qui fonctionnent au biogaz, produit à la ferme par méthanisation.

Un participant

Les véhicules électriques requièrent aussi des batteries qui utilisent du lithium, dont les réserves sont limitées. De plus, l'extraction de lithium nécessite une grande quantité d'eau et il faudra également gérer les déchets des batteries.

Sophie MOURLON

La question des matériaux est importante, mais les technologies vont évoluer au cours des 30 prochaines années. Un enjeu porte effectivement sur l'accès aux ressources à l'international, mais aussi en France à travers la géothermie par exemple. Après, l'autre défi important consistera à développer des filières de recyclage pour récupérer les matériaux rares.

Un participant

Des actions sont-elles prévues pour atténuer l'augmentation des prix des panneaux solaires et de l'éolien ?

Sophie MOURLON

Les prix des panneaux solaires avaient beaucoup baissé ces dernières années et ils remontent en ce moment du fait de l'augmentation des coûts des matières premières. Nous ajustons donc nos dispositifs de soutien. Il existe aussi des projets européens pour relocaliser les industries qui produisent ces matériaux.

Pour les filières EnR qui émergent comme l'éolien en mer, nous sommes au début de la baisse des coûts.

Nous menons aussi beaucoup d'actions de soutien aux industriels. Toutefois, nous n'avons pas la main sur l'évolution des coûts des matières premières à l'international.

Un participant

Nos industries se retrouvent cependant en concurrence avec des entreprises venant de pays où la transition énergétique n'est pas vraiment un sujet.

Par ailleurs, les billets d'avion sont moins chers que certains billets de train. Comment résoudre ce paradoxe et inciter les gens à utiliser des transports plus propres ?

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Sophie MOURLON

Les industries françaises et européennes s'engagent dans cette transition parce qu'elles y sont obligées, mais aussi parce que des mesures sont prises pour préserver leur compétitivité et mettre tout le monde sur un pied d'égalité (*level playing field*).

Concernant le deuxième point, c'est un sujet compliqué de négociation européenne. Nous venons d'interdire en France les vols courts pour tout trajet pouvant être effectué en moins de 2h30 en train.

Une participante

Les énergies vertes ne sont pas neutres. Les éoliennes requièrent notamment des terres rares, qu'il faut aller chercher dans d'autres pays. Ne déplaçons-nous pas simplement le problème ?

Sophie MOURLON

Les technologies évoluent et il n'y a plus de terres rares dans les éoliennes terrestres installées aujourd'hui. Cependant, c'est encore le cas pour l'éolien en mer et la fabrication des aimants. Après, tous les modes de production énergétique ont un impact. Le premier enjeu consiste donc à réduire la consommation d'énergie.

Une participante

La transition énergétique impose aux entreprises de revoir tous leurs process et il existe un risque de délocalisations. Par ailleurs, les impacts potentiels des installations éoliennes ou photovoltaïques ont-ils été pris en compte ?

Sophie MOURLON

Tous ces projets sont encadrés et réglementés. L'installation d'une éolienne requiert par exemple une autorisation et une étude d'impact environnemental.

Ensuite, les études de l'ADEME et de RTE ont bien intégré l'impact sur la biodiversité, mais aussi sur l'économie, l'environnement, les matières premières et le foncier. Aucun scénario n'est plus compétitif que les autres sur l'ensemble de ces paramètres. Il y a donc des vrais choix à faire.

Thierry MARY

L'objectif de la planification est de conjuguer le développement des EnR avec la préservation de la biodiversité et des paysages notamment.

Sophie MOURLON

Nous ne développerons pas toutes les EnR partout.

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Un participant

Est-il prévu de mettre en place une taxe sur les poids des véhicules et de revoir les cycles d'homologation des véhicules, qui ne sont pas représentatifs de la réalité des émissions qu'ils produisent ?

Sophie MOURLON

La taxe au poids est une proposition soutenue par la France, mais il existe un blocage au niveau européen aujourd'hui. Concernant le contrôle des émissions des véhicules, un service de contrôle a été créé. Il réalise des prélèvements aléatoires sur le marché et prononce des sanctions si nécessaire.

Un participant

Le développement de la verdure en ville permettrait de diminuer les températures, les consommations et le taux de CO2 dans les villes.

Sophie MOURLON

C'est une priorité portée par le gouvernement dans les projets sur l'adaptation au changement climatique. Des dynamiques territoriales sont déjà lancées.

David MAZOYER

C'est un thème d'actualité alimenté par le fonds vert, qui visera notamment à financer d'importants projets de renaturation en ville à partir de janvier. Le Grand Est est en avance sur ce sujet, avec le lancement du concours BIOME par exemple.

Un participant

Je travaille en alternance à la Centrale Emile Huchet. Pourquoi forcer l'arrêt de la production par énergie fossile quand nous constatons qu'elle est indispensable aujourd'hui ?

Sophie MOURLON

C'est pour cette raison que nous avons créé un cadre permettant à la centrale Emile Huchet de tourner cette année, où nous avons connu une convergence de facteurs très défavorables avec les réacteurs nucléaires à l'arrêt, les tensions sur le gaz et la forte sécheresse qui a pesé sur l'hydroélectricité. Des obligations de compensations des émissions de cette centrale sont cependant prévues.

La politique énergétique poursuit 3 grands objectifs et aucun ne peut être abandonné : la sécurité de l'approvisionnement, la décarbonation et le coût pour les citoyens et l'économie.

David MAZOYER

Les fermetures comme Huchet et Fessenheim ne sont jamais soudaines. Elles sont accompagnées par des projets de territoires.

Notre avenir énergétique se décide maintenant



Un participant

La réduction de la part du nucléaire aurait inévitablement un impact sur le prix de l'électricité, l'énergie disponible et la pollution par exemple.

Par ailleurs, avez-vous également prévu des concertations avec d'autres jeunes d'horizons plus différents, moins sachants que les étudiants présents aujourd'hui ?

Sophie MOURLON

Ce sera l'objet du forum des jeunesses qui se tiendra du 19 au 22 janvier 2023 avec 200 jeunes de 18 à 35 ans issus de toute la France et représentatifs de cette tranche d'âge.

Sur le premier point, les scénarios RTE qui maintiennent une part de nucléaire supérieure à 25 % supposent de construire 8 à 14 réacteurs supplémentaires d'ici 2050. C'est un vrai défi industriel. Il y aura toute une filière et un savoir-faire à remettre en place. Dans tous les scénarios, il faut de toute façon développer les EnR à un rythme plus élevé qu'aujourd'hui, car il est impossible de mettre en service de nouveaux réacteurs en moins de 15 ans.

Une participante

Des actions sont-elles prévues pour limiter les émissions du secteur de l'alimentation, notamment liées à l'élevage ?

Sophie MOURLON

L'alimentation est un vaste champ, en amont avec l'agriculture et en aval avec nos consommations. Tous les scénarios intègrent un changement des modes de consommation et d'alimentation.

4. Conclusion

Sophie MOURLON

Merci pour votre implication et votre intérêt. Vos questionnements sont assez différents de ceux de la réunion « grand public » que nous avons eu ce matin. Ils sont variés et ouvrent des pistes de réflexion beaucoup larges. Vos contributions sont importantes, car c'est vous qui vivrez ces transitions.